



SOUS-PREFECTURE  
REÇU LE :

19 AVR. 2019  
DE CHERBOURG

**SEANCE DU 11 AVRIL 2019**

Date d'envoi de la convocation : 5 Avril 2019

Nombre de membres : 221  
Nombre de présents : 160  
Nombre de votants : 191  
(à l'ouverture de la séance)

**Secrétaire de séance : Nicolas POISSON**

L'an deux mille dix-neuf, le **Jeudi 11 Avril**, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

**Etaient présents :**

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, VIDEGRAIN Arlette suppléante de AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna (jusqu'à son départ à 20h26), ARLIX Jean, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie (jusqu'à son départ à 20h), BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAPLACE Henry, DELAUNAY Sylvie, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean (jusqu'à son départ à 20h), DESTRES Henri, DIESNY Joël, DRUEZ Yveline, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé (jusqu'à son départ à 21h25), FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, GILLES Geneviève (jusqu'à son départ à 20h), GIOT Gilbert, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GOSSELIN Bernard, GOSSELIN-FLEURY Geneviève, GOUREMAN Paul (jusqu'à son départ à 20h30), GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, LANGLOIS Alain suppléant de HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique, GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine (jusqu'à son départ à 21h42), LUTZ Philippe suppléant de JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINE Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence, LAINE Muriel suppléante de LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRUMAN Pascal, LECHEVALIER Guy, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph (jusqu'à son départ à 20h34), LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine (jusqu'à son départ à 21h30), LEPETIT Jacques, LEPETIT Louise, LEPOITTEVIN Gilbert, LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERECULEY Daniel, LERENDU Patrick, LESENECHAL Guy, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, PICOT André suppléant de MARIE Jacky, MARTIN Serge, MARTIN Yvonne, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, ONFROY Jacques, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, REVERT Sandrine, ROUSSEL Pascal, ROUSVOAL Camille, ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne (jusqu'à son départ à 21h16), TISON Franck (jusqu'à son départ à 20h45), TRAVERS Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno.

**Ont donné procurations :**

ARRIVÉ Benoît à LEPOITTEVIN Gilbert, BESUELLE Régine à LINCHENEAU Jean-Marie, BRIENS Eric à FAUDEMÉR Christian, BURNOUF Hervé à SOURISSE Claudine, CATHERINE Arnaud à BAUDIN Philippe, CAUVIN Bernard à FAGNEN Sébastien, CHEVEREAU Gérard à LEGER Bruno, DENIAUX Johan à BURNOUF Elisabeth, GODIN Guylaine à GESNOUIN Marie-Claude, GOMERIEL Patrice à DUFOUR Luc, GOSSELIN Albert à HAMELIN Jacques, GOSSWILLER Carole à MOUCHEL Evelyne, JOURDAIN Patrick à DRUEZ Yveline, JOZEAU-MARIGNE Muriel à LAGARDE Jean, LALOË Evelyne à BELLIOU DELACOUR Nicole, LETERRIER Richard à POTTIER Bernard, LEMONNIER Hubert à GOSSELIN-FLEURY Geneviève, LEBRETON Robert à LEBRUMAN Pascal, LEFAUCONNIER François à MAUNOURY Jean-Luc, LESEIGNEUR Hélène à BOUILLON Jean-Michel, LOUISET Michel à CATHERINE Christian, MARIVAUX Isabelle à GRUNEWALD Martine, MONHUREL Pascal à MAIGNAN Martial, PARENT Gérard à GOSSELIN Bernard, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, PILLET Patrice à LEPETIT Jacques, RODRIGUEZ Fabrice à Jacques COQUELIN, ROUSSEAU Roger à FEUARDENT Marc, TIFFREAU Danièle à FEUILLY Hervé (jusqu'au départ d'Hervé FEUILLY à 21h25), VARENNE Valérie à LEJAMTEL Ralph (jusqu'au départ de Ralph LEJAMTEL à 20h34), VIVIER Nicolas à LE MONNYER Florence, DESQUESNES Jean à LAHAYE Germaine (à partir de 20h), GILLES Geneviève à LEFAUCONNIER Jean (à partir de 20h), THEVENY Marianne à LEFAIX VERON Odile (à partir de 21h16), ANTOINE Johanna à HUBERT Jacqueline (à partir de 20h26), TISON Franck à SEBIRE Nelly (à partir de 20h45).

**Excusés :**

BASTIAN Frédéric, BRECY Rolande, BROQUET Patrick, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, CUNY Daniel, DELESTRE Richard, DIGARD Antoine, DUBOST Michel, HAMON-BARBE Françoise, FALAIZE Marie-Hélène, FAUCHON Patrick, GOLSE Anne-Marie, GUERARD Jacqueline, HUET Fabrice, HOULLEGATTE Jean-Michel, JEANNE Dominique, LAMOTTE Jean-François, LE BEL Didier, LE PETIT Philippe, LECHEVALIER Michel, LEFRANC Bertrand, LEPETIT Jean, MATELOT Jean-Louis, MELLET Christophe, NICOLAÏ Michel, PINABEL Alain, POIDEVIN Hugo, RENARD Jean-Marie, TARDIF Thierry.

19 AVR. 2019

Délibération n° DEL2019\_039

OBJET : Budget Principal - Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2018 DE CHERBOURG

Exposé

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Lorsque le compte administratif a pu être approuvé avant le vote du budget primitif (après production du compte de gestion), les résultats de l'exercice antérieur doivent être repris dans ce budget primitif. Pour des raisons techniques, le compte de gestion, et par conséquent le compte administratif, peuvent rarement être produits avant la date limite de vote du budget primitif.

L'instruction M 14 (tome II, titre 3, chapitre 5, paragraphe 4) modifiée par l'arrêté du 24 juillet 2000, et l'article L2311-5 (alinéa 4) du CGCT permettent de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2018 (établis par l'ordonnateur),
- et,
  - soit le compte de gestion, s'il a pu être établi,
  - soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

Une reprise anticipée des résultats est proposée lors du vote du budget 2019 et se présente ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL - REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2018

COMPTE ADMINISTRATIF XXXX Voté le :				REPRISE ANTICIPÉE (3) Délibération du : 11 AVRIL 2019 (si le compte administratif n'a pas été voté)
Résultat de fonctionnement N-1				Résultat de fonctionnement N-1
<u>A Résultat de l'exercice budget principal</u>				<u>A Résultat estimé de l'exercice</u>
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00			précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)
				Résultat de l'exercice budget principal
				Résultat de l'exercice BA 03 Promo tourisme
				Résultat de l'exercice CEG Saint Sauveur
				Résultat de l'exercice Pays d'Art et d'Histoire
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>				<u>B Résultats antérieurs reportés</u>
ligne 002 du compte administratif 2016,				(par délibération du 28/06/2018 sur l'affectation du
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00			résultat N-2), précédé du signe + (excédent) ou -
				(déficit)

		Résultat antérieur reporté budget principal	+	26 126 261,74
		Résultat antérieur reporté CEG Saint Sauveur	+	167 160,01
		Résultat antérieur reporté Pays d'Art et d'Histoire	+	36 124,88
		Résultat antérieur reporté SMC	+	950 008,34
		Résultat antérieur reporté BA 03 Promo tourisme	+	217 520,41
		Reprise AS Drainage Les Pieux 2008	+	51,23
<b>C Résultat à affecter</b>	<b>0,00</b>	<b>C Résultat à affecter</b>	<b>+</b>	<b>30 738 885,88</b>
=A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		=A+B (hors restes à réaliser)		
<u>D Solde d'exécution d'investissement 2017</u> (précédé de + ou -)		<u>D Solde d'exécution d'investissement 2018</u> (précédé de + ou -)		
<u>Résultat de l'exercice</u>	<b>0,00</b>	<u>Résultat de l'exercice</u>	-	2 029 313,34
		Résultat de l'exercice budget principal	-	2 073 553,46
		Résultat de l'exercice BA 03 Promo tourisme	+	45 556,81
		Résultat de l'exercice CEG Saint Sauveur	-	93,25
		Résultat de l'exercice Pays d'Art et d'Histoire	-	1 223,44
<b>D 001 (besoin de financement)</b>	<b>0,00</b>	<b>D 001 (besoin de financement)</b>	-	<b>2 029 313,34</b>
<b>R 001 (Excédent d'investissement)</b>		<b>R 001 (excédent de financement)</b>		
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement 2017 (4)</u>	<b>0,00</b>	<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement 2018 (4)</u>	-	<b>8 570 111,53</b>
<b>Besoin de financement F (=D+E)</b>	<b>0,00</b>	<b>Besoin de financement F (=D+E)</b>		<b>10 599 424,87</b>
<b>AFFECTATION = C (=G+H)</b>	<b>0,00</b>	<b>REPRISE ANTICIPEE = H</b>		<b>30 738 885,88</b>
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G=au minimum, couverture de besoin de financement F	<b>0,00</b>	1) Prévisions d'affectation en réserves R 1068 G=couverture obligatoire du besoin de financement F		10 599 424,87
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	<b>0,00</b>	2) H Report en fonctionnement R 002 (2) (Si C>F, H=C-G)		20 139 461,01
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>		<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>		

(1) Indiquer l'origine : produits des cessions, subventions, créances, opérations pour le compte de tiers, soit un total de

rapprochés de x€ de dépenses, soit un déficit de financement de x €.

(2) Éventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol.I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §4)

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser. En tout état de cause, la délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir (comme pour la reprise "classique" des résultats) après le vote du compte administratif 2018.

### Délibération

**Vu** l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'instruction M14 ( tome II, tire 3, chapitre 5, paragraphe 4) modifiée par l'arrêté du 24 juillet 2000,

**Vu** l'avis favorable de la Inter-Commission Administration Générale et Finances,

**Le conseil communautaire a délibéré** (Pour : 184 - Contre : 0 - Abstentions : 7) pour :

- **Constater** et approuver les résultats de l'exercice 2018,
- **Adopter**, pour le budget 2019, la reprise anticipée des résultats ci-dessus,
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

Acte rendu exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le : 19/04/2019  
et publication ou notification  
du : 18/04/2019

050042

TRES. CHERBOURG MUNICIPALE

40000 CA du COTENTIN

ORIGINE DU DOCUMENT : nathalie.filatre

Exercice : 2018

Budget collectivité : 40000

A Viscr : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

40000 - CA du COTENTIN

## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	66 321 230,70	174 235 310,70	240 556 541,40
Titres de recettes émis (b)	15 305 992,81	136 126 395,59	151 432 388,40
Réductions de titres (c)	22 422,92	346 850,45	369 273,37
Recettes nettes (d = b - c)	15 283 569,89	135 779 545,14	151 063 115,03
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	66 321 230,70	174 235 310,70	240 556 541,40
Mandats émis (f)	14 299 745,68	139 963 048,54	154 262 794,22
Annulations de mandats (g)	3 982,38	7 417 157,58	7 421 139,96
Dépenses nettes (h = f - g)	14 295 763,30	132 545 890,96	146 841 654,26
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	987 806,59	3 233 654,18	4 221 460,77
(h - d) Déficit			

## 40000 - CA du COTENTIN

## RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	-2 296 345,15		987 806,59	-765 014,90	-2 073 553,46
Fonctionnement	34 908 057,22	8 749 471,21	3 233 654,18	917 735,30	30 309 975,49
<b>TOTAL I</b>	<b>32 611 712,07</b>	<b>8 749 471,21</b>	<b>4 221 460,77</b>	<b>152 720,40</b>	<b>28 236 422,03</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>40001-DECHETS MENAGERS M14</b>					
Investissement	-702 342,88			702 342,88	
Fonctionnement	-71 203,03			71 203,03	
<b>Sous-Total</b>	<b>-773 545,91</b>			<b>773 545,91</b>	
<b>40004-PROMOTION DU TOURISME</b>					
Investissement	32 121,81		13 435,00		45 556,81
Fonctionnement	217 520,41		-21 028,91		196 491,50
<b>Sous-Total</b>	<b>249 642,22</b>		<b>-7 593,91</b>		<b>242 048,31</b>
<b>40011-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>					
Investissement	-589 075,21		-968 195,65	706 906,77	-850 364,09

050042

TRES. CHERBOURG MUNICIPALE

40004 PROMOTION DU TOURISME

ORIGINE DU DOCUMENT : nathalie.jillatre

Exercice : 2018

Budget collectivité : 40004

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

## 40004 - PROMOTION DU TOURISME

## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	53 852,00	217 521,00	271 373,00
Titres de recettes émis (b)	13 435,00	319,00	13 754,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	13 435,00	319,00	13 754,00
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	53 852,00	217 521,00	271 373,00
Mandats émis (f)		22 127,91	22 127,91
Annulations de mandats (g)		780,00	780,00
Dépenses nettes (h = f - g)		21 347,91	21 347,91
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	13 435,00		
(h - d) Déficit		21 028,91	7 593,91

## 40004 - PROMOTION DU TOURISME

## RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
PROMOTION DU TOURISME					
Investissement	32 121,81		13 435,00		45 556,81
Fonctionnement	217 520,41		-21 028,91		196 491,50
Sous-Total	249 642,22		-7 593,91		242 048,31
TOTAL II	249 642,22		-7 593,91		242 048,31
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I - II + III	249 642,22		-7 593,91		242 048,31

TRÉSOR PUBLIC  
URES. CHERBOURG MUNICIPAL  
N° CODIQUE 050042  
Date Edition : 06/02/2019

IDENTIFIANT BUDGET 62900  
N° de SIRET 25500114109019

# SYNDICAT C.E.G. ST SAUVEUR LE BUDGET PRINCIPAL

## COMPTE DE GESTION EXERCICE 2018

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
MME NATHALIE FILLATRE  
M JEAN-CLAUDE FICHEET

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2019 AU 06/02/2019  
DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

Poste comptable de TRÉS. CHERBOURG MUNICIPALE

Population 187278  
Nomenclature M14 centre 590h et 3500h

62900 SYNDICAT C.E.G. ST SAUVEUR LE

Exercice 2018

Date Edition : 06/02/2019

### SOMMAIRE

## Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	12
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	34
1 Balance des comptes .....	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2 52
4EME PARTIE : Page des signatures .....	53

## Résultats budgétaires de l'exercice

52800 - SYNDICAT C.E.G. ST SAUVEUR LE

Exercice 2010

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	61 649,00	593 442,00	655 091,00
Titres de recette émis (b)	38 552,30	434 652,72	473 205,02
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	38 552,30	434 652,72	473 205,02
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	51 649,00	593 442,00	655 091,00
Mandats émis (f)	29 891,28	495 439,01	435 211,29
Annulations de mandats (g)		503,93	503,93
Depenses nettes (h = f - g)	29 891,28	494 916,08	434 807,36
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	8 701,02	29 736,64	38 437,66
(b - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

62900 - SYNDICAT C.E.G. ST SAUVEUR LE

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal Investissement Fonctionnement	-8 794,27 189 808,33 181 014,06	22 648,32 22 648,32	8 701,02 29 736,64 38 437,66		-93,25 196 886,65 196 803,40
II - Budgets des services à caractère administratif					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL I + II + III	181 014,06	22 648,32	38 437,66		196 803,40

CDG 2018 demandé par le poste 050042 suite à transfert et fusion avec la communauté d'agglomération du Cotentin : prise de compétence au 01/01/2019

SYNDMC ART ET HISTOIRE  
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION  
EXERCICE 2018

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
MME NATHALIE FILLATRE  
M JEAN-CLAUDE FICHET

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2019 AU 06/02/2019  
DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

Public comptable de TRRS. CHERBOURG MUNICIPALES

Date Edition : 06/02/2019

Population 186895  
Nomenclature M14 sup egal 16000h

29006 SYNDMC ART ET HISTOIRE

Exercice 2018

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	33
1 Balance des comptes .....	Etat III-1 34
2 Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2 47
4EME PARTIE : Page des signatures .....	48

## Résultats budgétaires de l'exercice

29000 - SYNDICAT ART ET HISTOIRE

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	11 680,00	183 421,00	195 101,00
Titres de recette émis (b)	5 621,56	150 681,01	156 302,67
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	5 621,56	150 681,01	156 302,67
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	11 680,00	183 421,00	195 101,00
Mandats émis (f)	7 927,20	151 282,65	159 210,85
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	7 927,20	151 282,65	159 210,85
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	2 305,54	802,64	2 908,18
(h - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

25000 - SYNDICAT ART ET HISTOIRE

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	1 082,10		-2 305,54		-1 223,44
Fonctionnement	37 524,88	1 400,00	-602,64		35 522,24
<b>TOTAL I</b>	<b>38 606,98</b>	<b>1 400,00</b>	<b>-2 908,18</b>		<b>34 298,80</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>38 606,98</b>	<b>1 400,00</b>	<b>-2 908,18</b>		<b>34 298,80</b>

CDG 2018 demandé par le poste 050042 suite à transfert et fusion avec la communauté  
d'agglomération du Cotentin : prise de compétence au 01/01/2019

Zimbra

---

**De :** nathalie.fillatre  
<nathalie.fillatre@dgfip.finances.gouv.fr>

jeu., 20 déc. 2018 12:57

3 pièces jointes

**À :** VAUTIER Karine - Le cotentin  
<karine.vautier@lecotentin.fr>, DUVEY CATHERINE  
<catherine.duvey@lecotentin.fr>

Bonjour,

Il va être reversé ce jour à la CAC la somme de 51.23 € suite à la dissolution de l'AS de drainage des Pieux qui date du 6/06/2008 ( cf pj).

Cette somme sera à inclure dans votre affectation de résultats en 2019.

Bonne journée



**Nathalie FILLATRE**  
Trésorière  
Trésorerie Municipale de  
**CHERBOURG EN COTENTIN**

tel:  
**02.33.10.11.99**



**Adoptez l'éco-attitude.**  
N'imprimez ce courriel que si c'est vraiment nécessaire

---

 **dissolution-drainage-les pieux-2008.pdf**  
82 ko

---

**BUDGET PRINCIPAL - REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018**

COMPTE ADMINISTRATIF XXXX Voté le :		REPRISE ANTICIPEE (3) Délibération du : 11 AVRIL 2019 (si le compte administratif n'a pas été voté)	
<b>Résultat de fonctionnement N-1</b>		<b>Résultat de fonctionnement N-1</b>	
<b>A Résultat de l'exercice budget principal</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00	<b>A Résultat estimé de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 3 241 759,27
		Résultat de l'exercice budget principal	+ 3 233 654,18
		Résultat de l'exercice BA 03 Promo tourisme	- 21 028,91
		Résultat de l'exercice CEG Saint Sauveur	+ 29 736,64
		Résultat de l'exercice Pays d'Art et d'Histoire	- 602,64
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif 2016, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00	<b>B Résultats antérieurs reportés</b> (par délibération du 28/06/2018 sur l'affectation du résultat N-2), précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 27 497 126,61
		Résultat antérieur reporté budget principal	+ 26 126 261,74
		Résultat antérieur reporté CEG Saint Sauveur	+ 167 160,01
		Résultat antérieur reporté Pays d'Art et d'Histoire	+ 36 124,88
		Résultat antérieur reporté SMC	+ 950 008,34
		Résultat antérieur reporté BA 03 Promo tourisme	+ 217 520,41
		Reprise AS Drainage Les Pieux 2008	+ 51,23
<b>C Résultat à affecter</b> =A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	0,00	<b>C Résultat à affecter</b> =A+B (hors restes à réaliser)	+ 30 738 885,88
<b>D Solde d'exécution d'investissement 2017</b> (précédé de + ou -) <b>Résultat de l'exercice</b>	0,00	<b>D Solde d'exécution d'investissement 2018</b> (précédé de + ou -) <b>Résultat de l'exercice</b>	- 2 029 313,34
		Résultat de l'exercice budget principal	- 2 073 553,46
		Résultat de l'exercice BA 03 Promo tourisme	+ 45 556,81
		Résultat de l'exercice CEG Saint Sauveur	- 93,25
		Résultat de l'exercice Pays d'Art et d'Histoire	+ 1 223,44
<b>D 001 (besoin de financement)</b>	0,00	<b>D 001 (besoin de financement)</b>	- 2 029 313,34
<b>R 001 (Excédent d'investissement)</b>		<b>R 001 (excédent de financement)</b>	
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement 2017 (4)</b>	0,00	<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement 2018 (4)</b>	- 8 570 111,53
<b>Besoin de financement F (=D+E)</b>	0,00	<b>Besoin de financement F (=D+E)</b>	10 599 424,87
<b>AFFECTATION = C (=G+H)</b>	0,00	<b>REPRISE ANTICIPEE = H</b>	30 738 885,88
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en Investissement</b> G=au minimum, couverture de besoin de financement F	0,00	<b>1) Prévisions d'affectation en réserves R 1068</b> G=couverture obligatoire du besoin de financement F	10 599 424,87
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	0,00	<b>2) H Report en fonctionnement R 002</b> (2) (Si C>F, H=C-G)	20 139 461,01
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>		<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	

(1) Indiquer l'origine : produits des cessions, subventions, créances, opérations pour le compte de tiers, soit un total de

rapprochés de x€ de dépenses, soit un déficit de financement de x€.

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §4)

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Etabli par l'ordonnateur,  
Visé par la Trésorière le

*La Trésorière,*

**Nathalie FILLATRE**



